

ENTENTE TUEJ - UDA 2015-2019 (En vigueur jusqu'à la signature d'une nouvelle entente)		ENTENTE TUEJ - APASQ 2012-2017		ENTENTE TUEJ - AQAD 2008-2013	
Prélèvements sur le cachet de l'artiste		Prélèvements sur le cachet et sur les redevances de l'artiste		Prélèvements sur le cachet de l'artiste	
Cotisation syndicale	2,5 %	Cotisation syndicale	4 % du cachet et des redevances	Cotisation syndicale	Membre AQAD: 2,5 % Non membre: 4,5 %
Caisse de sécurité	2 %	Caisse de sécurité	2 % du cachet seulement	Caisse de sécurité	Membre AQAD: 2 %
Total	4,5 %	Total	6 % du cachet 4% des redevances	Total	4,5 %
Contribution du producteur (% du cachet)		Contribution du producteur (% du cachet)		Contribution du producteur (% du cachet)	
Caisse de sécurité	10 %	Caisse de sécurité	13 %	Caisse de sécurité	13 %
Fonds COPAR	4 % (applicable seulement sur le cachet des membres actifs et stagiaires de l'UDA)				
Total	14 %	Total	13 %	Total	13 %
Cotisation complémentaire à TUEJ	3,6 %	Cotisation complémentaire à TUEJ	3,6 %	Cotisation complémentaire à TUEJ	3,6 %